

## Exercice 3 : Plan de trésorerie

Au début de l'année N + 1, notre chef d'entreprise souhaite établir pour son entreprise, le plan de trésorerie du premier trimestre.

Il a relevé sur son bilan au 31/12/N les informations suivantes, en valeur nette comptable :

Disponibilités	8 250
Clients et comptes rattachés	27 600
Provision pour créances douteuses	4 964
Provision pour risques et charges	750
Dettes Sécurité Sociale	7 320
Clients-effets à recevoir	16 550
Fournisseurs-effets à payer	19 750
Fournisseurs et comptes rattachés	27 026
Prêt au personnel	1 800
Dettes fiscales	3 860

## Les prévisions au premier trimestre sont de :

#### **Recettes:**

- Encaissement de 18 400 € en janvier sur les créances clients, le solde étant attendu sur le mois de février.
- DUPONT compte encaisser 1 840 € sur les créances douteuses en février.
- Les effets à recevoir seront encaissés pour 5 550 € en janvier, le solde étant encaissé en février.
- Le prêt au personnel sera remboursé pour moitié en janvier, le reste en février.
- Le chiffre d'affaires HT du trimestre est prévu pour :

Janvier	40 000
Février	43 000
Mars	49 000

Suivant les conditions de vente pratiquées dans l'entreprise, ce chiffre d'affaires devrait être encaissé :

moitié sur le mois en cours, 25 % par chèque sur le mois suivant, et le solde sur le troisième mois.



# Dépenses:

- Les dettes sécurité sociale seront payées le 15 Janvier.
- Les effets à payer sont échus pour :
  - o 14 250 € en janvier
  - o le solde au mois de février.
- Les fournisseurs seront payés pour :

Janvier	16 730
Février	7 350
Mars	2 946

- Les dettes fiscales sont payables au 10 mars.
- Au mois de février, il faudra payer une partie d'un emprunt pour 9 000 €.
- Les salaires nets sont de 10 700 € payés le 30 de chaque mois.
- L'ensemble des charges sociales, estimées à 9 800 € est payable le 14 du mois suivant.
- Les achats fournisseurs HT du trimestre sont prévus comme suit :

Janvier	11 000
Février	14 000
Mars	15 500

Suivant les conditions d'achat négociées par l'entreprise, les fournisseurs sont payés :

30 % dans le mois en cours, 50 % par chèque le mois suivant, et le reste le troisième mois.

- Les amortissements sont de 12 600 € par mois.
- Les autres charges non soumises à TVA sont estimées à 2 300 € par mois.
- La TVA à décaisser résultant des opérations réalisées, est de :

Janvier	3 775
Février	2 214
Mars	6 060

NB : \*Taux de TVA : 20% Arrondir à l'euro le plus proche.

## **Travail à faire:**

Etablir le tableau des recettes et des dépenses avec le plan de trésorerie du trimestre, et commenter.